

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00154

Numéro SIREN : 470 501 545

Nom ou dénomination : MOBIVIA

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2019 sous le numéro de dépôt 8843

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MOBIVIA DIRECTION JURIDIQUE (FM)
CS 70225
59812 Lesquin Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : MOBIVIA

Numéro RCS : 470 501 545

Numéro Gestion : 1970B00154

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 511-589 rue des Seringats
59262 Sainghin en Mélantois

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2015

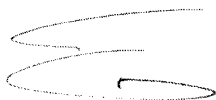
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 10/05/2019

Sous le numéro : 8843

Délivré à Lille Métropole le 29 mai 2019

Le Greffier,



MOVIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS

SIREN : 470 501 545

APE : 4532Z



COPIE CERTIFIEE
CONFORME

ACTIF		
	Exercice 2015	Exercice 2014
- Immobilisations incorporelles	118 774	155 643
- Immobilisations corporelles	882 485	921 956
- Immobilisations financières	279 655 019	278 690 929
Total des Immobilisations	280 656 278	279 768 528
- Stocks	0	0
- Créances clients	7 123 506	6 823 282
- Autres créances	81 746 256	57 805 058
- Trésorerie	23 857 044	39 784 636
Total actifs circulants	112 726 806	104 412 976
- Charges constatées d' avance	55 332	22 885
- Charges à répartir		
- Ecart de conversion	436	288
TOTAL GENERAL	393 438 852	384 204 677

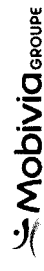
PASSIF		
	Exercice 2015	Exercice 2014
- Capitaux propres	273 651 637	261 467 424
- Résultat de l' exercice	31 753 583	51 663 842
Total des Capitaux Propres	305 405 220	313 131 266
- Provisions pour Risques et Charges	150	3 470 000
- Emprunts et dettes bancaires	97 891	420 687
- Dettes financières diverses	81 216 030	60 547 403
- Dettes fournisseurs	2 051 175	2 085 495
- Autres Dettes	3 593 359	4 039 826
- Produits constatés d' avance	1 075 000	510 000
- Ecart de conversion	27	
TOTAL GENERAL	393 438 852	384 204 677

70195008843AB

5403

MOBIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS



SIREN :

470501545

APE : 4532Z

	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits d' exploitation	15 366 499	16 024 016
Charges d' exploitation	19 556 713	21 067 215
Résultat d' exploitation	-4 190 214	-5 043 199
Opérations en commun	-26 817	25 008
Produits financiers	38 684 154	66 282 836
Charges financières	8 554 601	15 756 839
Résultat financier	30 129 553	50 525 997
Résultat courant avant impôt	25 912 522	45 507 806
Produits exceptionnels	1 848 138	5 362 235
Charges exceptionnelles	294 445	6 052 603
Resultat exceptionnel	1 553 693	-690 368
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les sociétés	-4 287 368	-6 846 404
Résultat net	31 753 583	51 663 842

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30/09/2015

EXTRAIT

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Changements de méthodes et principes comptables. Comparabilité des comptes.

Aucun changement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

EXTRAIT

REGLES GENERALES D'EVALUATION

Conversion des éléments en devises

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour la contre valeur en € à la date de l'opération.
- Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur en € à la date de clôture de l'exercice.
- La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise au cours de clôture, est portée au bilan en « écart de conversion ».
- Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Contrats de change et options (cf annexe consolidée)

Les immobilisations incorporelles (cf annexe consolidée)

Les immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et frais accessoires.
- L'amortissement comptable est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.
- L'amortissement fiscal permet à la société de pratiquer des amortissements dérogatoires.
- Les principales durée d'utilisation sont reprises dans l'annexe consolidée

Participation et titres immobilisés

- La valeur brute est constituée par le coût d'entrée. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Stocks (cf annexe consolidée)

Créances (cf annexe consolidée)

Valeurs mobilières de placement (cf annexe consolidée)

MOBIVIA GROUPE

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30/09/2015



EXTRAIT

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

TOTAL DES IMMOBILISATIONS

Amortissement des immobilisations incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

TOTAL DES AMORTISSEMENTS

Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions
583 903	31 621	0
2 371 686	4 077	0
361 122 049	1 562 445	84 609
364 077 638	1 598 143	84 609
Amortiss. début exercice	Dotation aux Amortiss.	Amortiss. Elém. Sortis
428 260	68 490	
1 449 731	43 549	
1 877 991	112 039	0

Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

TOTAL DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES

Créances immobilisées

Actif circulant

Dettes auprès des Ets de crédit

Dettes à court terme

Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises
60 487	89 510	31 889
3 470 000	40 150	3 510 000
86 287 210	8 198 906	1 327 681
89 817 697	8 328 566	4 869 570
Montant brut	à un an au plus	de un an à à 5 ans
0	0	
99 138 662	99 138 662	
97 891	97 891	
87 935 564	87 935 564	

MOBIVIA GROUPE



ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30/09/2015

EXTRAIT

ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	28 769 900
--	------------

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	NEANT
---	-------

EFFECTIF MOYEN	50
-----------------------	----

MOBIVIA GROUPE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 57.539.800 Euros
Siège social : 511/589 rue des seringats
59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS
RCS LILLE METROPOLE 470 501 545

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JANVIER 2016

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée générale.

Le Directoire de notre Société vous a convoqués en assemblée générale mixte conformément à la loi et aux statuts afin de :

- vous rendre compte de l'activité de la Société et de celle du Groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2015, soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice ;
- vous demander de vous prononcer sur le renouvellement de votre Conseil dont les mandats arrivent à échéance à la présente assemblée ;
- vous demander de vous prononcer sur des nouvelles autorisations de rachat par la Société de ses propres titres et d'attribution d'actions gratuites de la Société ;
- Et enfin de vous prononcer sur des modifications statutaires.

1. COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDES

Nous vous précisons que les comptes annuels sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2015, ainsi que le rapport de gestion et le rapport de gestion du groupe, ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de surveillance a examiné avec attention l'ensemble de ces documents et vous informe ne formuler aucune observation particulière, ni sur les comptes sociaux, ni sur les comptes consolidés. Nous vous invitons à les approuver tels qu'ils sont présentés.

2. RENOUELEMENT DU CONSEIL

Nous vous rappelons que l'ensemble des mandats des membres de votre Conseil de surveillance arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée. Il vous appartient de vous prononcer sur la composition de votre prochain Conseil pour les 4 années qui suivent.



Il vous est proposé le renouvellement de mandat des membres ayant souhaité présenter de nouveau leur candidature. Par ailleurs, nous vous présentons de nouveaux candidats aux fonctions de membres du Conseil de surveillance en vue du remplacement des membres n'ayant pas souhaité se représenter.

Conformément à l'article R225-83,5° du Code de commerce ont été tenues à votre disposition toutes les informations requises par la loi relatives aux candidats.

Nous attirons également votre attention sur le projet de modification statutaire présenté visant à limiter le nombre maximal de membres du Conseil. Nous accueillons favorablement cette proposition visant à améliorer l'efficacité des réunions. Si cette proposition était adoptée, elle s'appliquerait à votre Conseil nouvellement composé.

3. AUTORISATIONS AU DIRECTOIRE

Le projet de rachat d'actions de la Société, ainsi que celui d'attribution gratuite d'actions aux hauts cadres dirigeants de la Société, n'appelle pas de remarque particulière et s'inscrit dans la volonté d'octroyer aux hauts cadres dirigeants de la Société, un mode complémentaire de rémunération attractif, notamment en raison du régime fiscal de faveur prévu par la loi.

4. MODIFICATIONS STATUTAIRES

Enfin, après avoir examiné la proposition du Directoire, votre Conseil de surveillance accueille favorablement les modifications statutaires envisagées.

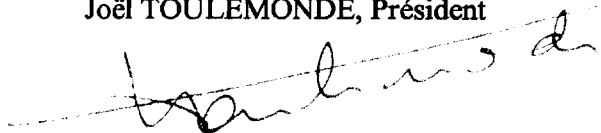
5. ACTIVITE DU CONSEIL

Nous vous informons que le Conseil de surveillance s'est réuni à 6 reprises au cours de l'exercice 2014/2015, et à 1 reprise depuis le 1^{er} octobre 2015.

6. CONCLUSION

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans ses rapports, recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil de Surveillance,
Joël TOULEMONDE, Président

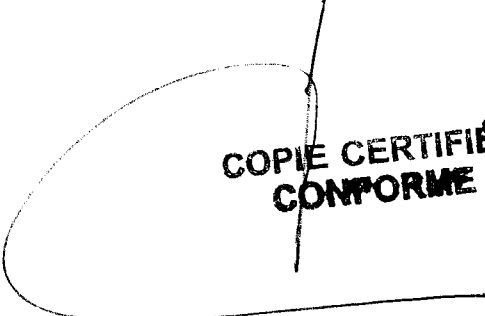


COPIE

MOBIVIA GROUPE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 septembre 2015)



**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

COPIE

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
92705 Marcq en Baroeul Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2015)

Aux Actionnaires
MOBIVIA GROUPE
511-589, rue des Seringats
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MOBIVIA GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2015 s'établit à 279 655 019 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 1.2 et 4.4 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

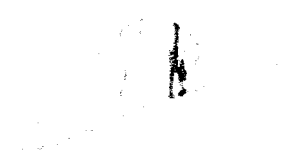
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Marcq-en-Baroeul, le 11 janvier 2016

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG AUDIT NORD



Philippe Aerts



Eric Delebarre